EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 34

AIDE À LA DIFFUSION

Un crédit de 19 500 € demeure disponible au BP au titre de l'aide à la création et à la diffusion. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder les subventions suivantes :

PAROLE DONNEE LILI LABEL COMPAGNIE 4 000 €

La Compagnie Lili Label, dirigée par Françoise Glière, œuvre depuis plusieurs années à Clermont-Ferrand en développant un travail de qualité notamment en direction du jeune public. Son spectacle « Ces gens-là », a été aidé à la création par la Ville en 2013 à hauteur de 10 000 €. Depuis, ce spectacle a été joué au festival off d'Avignon 2014, avec une aide de la Ville de 6 000 €, diffusé à la Cour des trois Coquins, puis programmé par La Comédie-Scène Nationale de Clermont-Ferrand.

La Compagnie sollicite aujourd'hui une nouvelle aide à la diffusion afin de faire tourner cette pièce qui reçoit un très bon accueil des professionnels mais dont l'exploitation est soumise à un contexte économique tendu. Il s'agit de :

> 4 représentations au festival de Théâtre contemporain de Wuzhen en Chine, les 18 et 19 octobre 2016 : 4000 € sollicités (le festival chinois prenant en charge les cachets mais pas les transports, frais de séjours).

Ce projet est également l'occasion pour la ville de promouvoir son rayonnement international.
Outre la participation à un événement prestigieux de renommée internationale, la compagnie Lili Label sera le temps du festival l'ambassadrice de la Ville de Clermont-Ferrand auprès de la ville de Shanghaï.

Cette ville chinoise, située à proximité de Wuzhen (lieu du festival), a en effet été officiellement sollicitée, par Monsieur le Maire, pour participer au futur réseau international des villes Michelin.
A travers les (cinq) représentations, auxquelles seront invitées des autorités de la ville de Shanghaï, et des échanges avec les artistes et les membres de la Compagnie qui seront présents sur place, nos homologues chinois pourront notamment apprécier la qualité de la création culturelle clermontoise.

Une invitation est également envisagée auprès des responsables du site Michelin, situé à Shanghaï.

Il est donc également proposé, en accord avec votre commission, de verser une aide complémentaire de 2 000 € au titre des relations internationales.

COMPAGNIE ECART THEATRE 5 000 €

La compagnie Ecart Théâtre, dirigée par Pascale Siméon, est en convention triennale avec la Ville et perçoit une aide financière de 20 000 € annuels pour son activité de création.

Pascale Siméon souhaite monter en 2016-2017 la pièce *Les Précieuses Ridicules* de Molière, espérant pouvoir toucher un maximum de diffuseurs avec une pièce de répertoire. La création est prévue en décembre 2016 à la Cour des trois Coquins.

En parallèle, la compagnie souhaite développer de nouvelles actions de médiation en direction des établissements scolaires : rencontres en classe, répétitions publiques, rencontres avec les comédiens. Pour mener ces actions à bien, elle sollicite une aide exceptionnelle de 5 000 €.

Le budget prévisionnel de la création s'élève à 70 000 €.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2016

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST